

Jean-Patrick Le Duc

Candidat sur la liste Europe Ecologie

7 rue Degas

91240 St Michel sur Orge

Saint Michel sur Orge, le 7 mars 2010

Mesdames, Messieurs,

Si je suis élu conseiller régional, je m'engage à

- Veiller à une révision du PREDMA, et à ce que cette opération soit initiée dès 2012, afin de permettre l'adoption d'une révision avant la fin de la mandature de ce conseil régional.
- Ce PREDMA doit être révisé notamment sur les objectifs en matière de réduction, de tri et de recyclage qui doivent être plus ambitieux, en se fondant sur des analyses plus fiables que celles qui étaient disponibles pour son élaboration.
- M'opposer à la création de tout incinérateur en île de France
- Permettre une expansion de la programmation régionale sur les déchets d'activités économiques
- Soutenir le développement d'actions volontaristes de la Région pour la prévention des déchets (notamment en ce qui concerne toute aide de la Région dans le cadre des politiques spécifiques : collectivités, agriculture, industrie, développement économiques, lycées, culture, fêtes et sports, etc.

Ceci s'inscrivant dans le programme de la liste régionale d'Europe Ecologie, et particulièrement l'objectif 107 (rappelé ci-dessous)

107. Objectif Recyclage x2

La Région Ile-de-France est responsable de l'élaboration du plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PREDMA) et vient de l'adopter.

Le transfert de cette compétence, auparavant exercée par les départements, donne à la Région l'occasion de montrer sa capacité à s'attaquer de front à un sujet où elle est loin aujourd'hui de l'exemplarité avec 490 kg de déchets produits par habitant en moyenne chaque année, un taux d'incinération supérieur à 50% et une proportion de recyclage bien faible, au regard de nos voisins européens.

Une politique de gestion des déchets, c'est d'abord un choix de société, aux multiples enjeux: économie des ressources et lutte résolue contre les gaspillages, autonomie locale et solidarité entre territoires, responsabilité des acteurs, partage équitable des coûts, création d'emplois de proximité et de lien social.

Nous impulserons donc :

Une politique volontariste de prévention des déchets, avec - 10 % en 4 ans.

Un doublement du recyclage.

Une politique sans nouvelle usine d'incinération. Une usine d'incinération fermée avant 2019 (St-Ouen).

La redevance incitative, un outil à développer.

Un vrai bilan écologique des travaux pour permettre aux usines d'incinération d'être des installations de valorisation thermique.

Le développement du transport des déchets par voie fluviale.

Des déchets fermentescibles valorisés au plus près.

Des plates-formes de compostage industrielles et des CDSU à plus de 500 mètres des habitations.

Une ressourcerie avec toute nouvelle déchèterie.

Des métiers des déchets valorisés.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à ma considération écologique



Association pour la Défense de St Escobille